



VOUS PROTÉGER, ASSURER VOTRE TRANQUILLITÉ

**Une politique de sécurité claire,
humaine et efficace pour Cuers !**

Cuers grandit. Avec près de 14 000 habitants aujourd'hui, notre commune n'est plus un village, mais pas encore une ville dotée des moyens adaptés à ses nouveaux enjeux. Cette réalité, beaucoup la vivent au quotidien : **nuisances, incivilités, sentiment d'insécurité, risques environnementaux, dangers routiers.**

La sécurité est la première des libertés. Elle est aussi la première responsabilité d'un maire. Trop longtemps, ces sujets ont été traités de façon fragmentée, sans vision d'ensemble. Or la sûreté ne se résume ni à des caméras isolées, ni à des arrêtés ponctuels : elle repose sur une stratégie globale, cohérente et assumée.

Protéger les habitants, c'est prévenir les risques, assurer une présence humaine sur le terrain, soutenir les forces de l'ordre, responsabiliser chacun et agir fermement lorsque les règles sont bafouées. C'est aussi sécuriser les déplacements, préserver notre environnement et anticiper les dangers majeurs, comme le risque incendie.

Je vous propose une approche claire et structurée de la sécurité à Cuers : une politique de proximité, de prévention et d'autorité juste, au service de la tranquillité de tous.

Mon engagement est simple : faire de votre sûreté un pilier central de l'action municipale.



Pierre-Laurent CHABLE
Tête de liste *Changeons Cuers Ensemble*



PROTÉGER CUERS ET SES HABITANTS

Environnement et espaces naturels : créer une police rurale

La création d'une police rurale, avec le **recrutement d'un garde champêtre**, répond à un double enjeu : préserver l'environnement, les espaces naturels et agricoles de Cuers et renforcer la tranquillité publique. Ses missions couvriront la lutte contre les incivilités environnementales, les dépôts sauvages, la prévention incendie avec un accompagnement sur les OLD, la protection de la biodiversité, **en complément de l'action de la police municipale**.

Mieux protéger les habitants : soutenir la vidéoprotection individuelle

Pour la protection des habitants et des commerçants, mise en place d'une **aide forfaitaire de 300 €** pour l'acquisition d'un système de vidéoprotection conforme aux normes. Cette mesure permettra de mieux protéger, de densifier intelligemment le maillage de vidéoprotection et de **renforcer l'effet dissuasif contre les cambriolages et les intrusions**.

Déployer une véritable dynamique « Voisins vigilants »

Chaque bénéficiaire de l'aide forfaitaire sera intégré au dispositif Voisins vigilants pour **renforcer la vigilance collective**. Ce dispositif reposera sur une meilleure utilisation de l'outil numérique existant, la désignation de référents de quartier et un **lien direct avec la police municipale**.

Incendie : développer une vraie culture du risque

Le risque incendie constitue le risque majeur pour Cuers. Un travail de fond sera mené avec le CCFF, les sapeurs-pompiers et les habitants afin d'accompagner chacun sur les obligations de débroussaillage, de diffuser les bonnes pratiques et de renforcer une culture partagée du risque feu. **Prévenir efficacement, c'est protéger durablement**.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR TOUS : UN DEVOIR

Renforcer notre police municipale

Au-delà du renforcement des effectifs, la création progressive d'une **patrouille de police municipale de nuit et le week-end** répond à une attente forte, notamment dans le centre-ville et certains quartiers.

Elle aura pour priorités la lutte contre les nuisances nocturnes, la prévention et la verbalisation des incivilités, une présence dissuasive sur les secteurs sensibles et la surveillance renforcée de points identifiés comme problématiques. La règle sera claire : **les nuisances ne seront plus tolérées et les auteurs systématiquement sanctionnés.**

Faire face aux nouvelles formes de délinquance

Les réalités ont changé : **narcobanditisme et trafics ne concernent plus uniquement les grandes villes** et aucune commune n'est totalement à l'abri. Refuser de voir cette réalité, c'est laisser s'installer des dérives aux conséquences graves.

En lien étroit avec la gendarmerie nationale, **la police municipale verra ses moyens renforcés** afin de repérer les signaux faibles, signaler rapidement les comportements suspects et participer activement à la protection de la tranquillité publique.

Poursuivre un déploiement ciblé de la vidéoprotection

La vidéoprotection communale **continuera à se développer** de manière ciblée et raisonnée sur les points noirs identifiés mais encore non couverts, avec pour objectifs de **renforcer la dissuasion**, d'élucider plus rapidement les infractions et de soutenir efficacement le travail des forces de l'ordre.

Utiliser pleinement le rappel à l'ordre du maire

Le rappel à l'ordre est un **outil efficace de prévention de la délinquance**, aujourd'hui trop peu utilisé, qui sera pleinement assumé. Après convocation en mairie, le maire pourra rappeler formellement les règles à l'intéressé avant que des sanctions plus lourdes ne s'imposent. **Prévenir lorsque c'est possible, sanctionner lorsque c'est nécessaire.**

CIRCULATION : UNE VILLE APAISÉE

Sécuriser les axes dangereux avec vous

Les axes identifiés comme dangereux ou délaissés feront l'objet d'un diagnostic partagé avec les riverains afin de mettre en place des aménagements adaptés (signalisation, marquage, ralentisseurs, requalification) et d'intervenir rapidement lorsque le danger est avéré.

Renforcer les contrôles de vitesse

Sur les axes fréquentés par les piétons, les personnes âgées ou à mobilité réduite, les contrôles de vitesse seront renforcés. La sécurité routière n'est pas négociable.

Remettre du dialogue dans la politique de stationnement

La politique de stationnement sera abordée sous l'angle de la sécurité des plus fragiles – piétons, personnes à mobilité réduite, enfants et seniors – en privilégiant le dialogue, la pédagogie et le bon sens.

Mettre en place l'avis d'information de contravention

Afin d'éviter des verbalisations répétées sur plusieurs jours pour une même infraction, un avis d'information de contravention sera instauré lorsque la situation le permet. Une sanction comprise est une sanction mieux acceptée.

À Cuers, la sécurité ne sera ni un slogan, ni une option. Elle sera une politique municipale cohérente, constante et assumée.

Suivez la campagne de la liste Changeons Cuers ensemble sur :

► Changeons Cuers Ensemble

   @plchable

Nous contacter : contact@cuers2026.fr

Notre permanence est ouverte !

Venez nous rencontrer du lundi au vendredi de 16h à 18h et le vendredi et samedi de 09h à 12h au 21 Avenue Maréchal Joffre, 83390 CUERS

